



AVIS D'OUVERTURE DE CONCERTATION

COMMUNE DE SAINT MEDARD EN JALLES

Aménagement des rues Aurel Chazeau, Péricot, acacias

Le public est informé que par délibération n°2022- 448, en date du 7 juillet 2022, le Conseil de Bordeaux Métropole a décidé d'ouvrir une concertation sur l'aménagement des rues Aurel Chazeau, Péricot et acacias.

Un dossier de concertation et un registre de concertation seront déposés :

- au Pôle Territorial Ouest de Bordeaux Métropole, situé 10-12 avenue des Satellites, le Haillan.
- au service urbanisme de la mairie de Saint Médard en jalles , Place de l'Hôtel de ville, Saint-Médard-en-Jalles

Ces dossiers seront tenus à la disposition du public qui pourra formuler ses observations sur les registres prévus à cet effet à compter du 21/09/2022 aux jours et heures habituels d'ouverture au public, et ce, pendant toute la durée de la concertation ainsi que sur le site internet www.participation.bordeaux-metropole.fr (thématique : déplacements).

Il sera également organisé au moins une réunion publique.

La clôture de la concertation sera annoncée par voie de presse.

Le Président de Bordeaux Métropole

